

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2016**

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
ÉTATS FINANCIERS  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**Table des matières**

---

Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-15
Renseignements supplémentaires	
Annexe A- Revenus de placements	16
Annexe B- Frais d'administration	16
Annexe C- Fonds personnes handicapées	16-17
Annexe D- Fonds hébergement et logement	17
Annexe E- Fonds entraide - santé mentale	17
Annexe F- Fonds intégration santé mentale	18
Annexe G- Fonds prévention du suicide	18
Annexe H- Fonds soutien aux parents	18
Annexe I- Fonds ROPH région 17	18
Annexe J - Fonds affectés	19
Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"	20



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Aux membres du conseil d'administration de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2016** et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

#### Montréal

417, rue Saint-Pierre  
Bureau 608  
Montréal H2Y 2M4  
t. 514 360-2467

#### Boucherville

1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

#### Trois-Rivières

3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

#### Laval

4333, autoroute  
des Laurentides Est  
Laval H7L 5W5  
t. 450 688-2211



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** au **31 décembre 2016**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trois-Rivières, le 25 avril 2017

*Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.*

<sup>(1)</sup> CPA auditeur, CA permis n° A132972

#### Montréal

417, rue Saint-Pierre  
Bureau 608  
Montréal H2Y 2M4  
t. 514 360-2467

#### Boucherville

1190, Place Nobel  
Bureau 100  
Boucherville J4B 5L2  
t. 450 449-3930

#### Trois-Rivières

3450, boul. Gene-H.-Kruger  
Bureau 230  
Trois-Rivières G9A 4M3  
t. 819 378-4656

#### Laval

4333, autoroute  
des Laurentides Est  
Laval H7L 5W5  
t. 450 688-2211

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Fonds d'administration		Fonds affectés (Annexe J)		Transactions interfonds		Total	Total
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>								
Revenus de placements (annexe A)	1 292	807	148 827	204 850	-	-	150 119	205 657
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	-	-	47 474	(72 938)	-	-	47 474	(72 938)
Apports reçus à titre de dotations	-	-	315 384	289 858	-	-	315 384	289 858
Assurances dons	-	-	8 060	21 840	-	-	8 060	21 840
Honoraires de gestion	36 801	35 820	-	-	(36 801)	(35 820)	-	-
	<b>38 093</b>	<b>36 627</b>	<b>519 745</b>	<b>443 610</b>	<b>(36 801)</b>	<b>(35 820)</b>	<b>521 037</b>	<b>444 417</b>
<b>Charges</b>								
Frais de gestion	-	-	65 656	58 883	(36 801)	(35 820)	28 855	23 063
Aides financières	3 600	3 600	97 837	180 600	-	-	101 437	184 200
Frais d'administration (annexe B)	30 930	34 756	-	-	-	-	30 930	34 756
Primes annuelles (Union-vie)	-	-	16 730	44 182	-	-	16 730	44 182
	<b>34 530</b>	<b>38 356</b>	<b>180 223</b>	<b>283 665</b>	<b>(36 801)</b>	<b>(35 820)</b>	<b>177 952</b>	<b>286 201</b>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	3 563	(1 729)	339 522	159 945	-	-	343 085	158 216
Actifs nets, début de l'exercice	36 169	37 898	3 383 105	3 223 160	-	-	3 419 274	3 261 058
Retrait de fonds (note 11)	-	-	(187 483)	-	-	-	(187 483)	-
Actifs nets, fin de l'exercice	<b>39 732</b>	<b>36 169</b>	<b>3 535 144</b>	<b>3 383 105</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 574 876</b>	<b>3 419 274</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

	Fonds d'administration \$	Fonds affectés \$	Total 2016 \$	Total 2015 \$
<b>Actif</b>				
<b>À court terme</b>				
Encaisse	16 304	-	16 304	38 770
Intérêts courus	-	8 009	8 009	6 908
Dépôt à terme échéant au cours du prochain exercice (note 4)	18 000		18 000	-
	34 304	8 009	42 313	45 678
Dépôts à terme (note 4)	6 993	-	6 993	-
Placements, à la juste valeur (note 3)	13 032	3 527 135	3 540 167	3 379 026
	20 025	3 527 135	3 547 160	3 379 026
	54 329	3 535 144	3 589 473	3 424 704
<b>Passif</b>				
<b>À court terme</b>				
Créditeurs et charges à payer (note 5)	4 597	-	4 597	5 430
Fonds sous gestion (note 6)	10 000	-	10 000	-
	14 597	-	14 597	5 430
<b>Actif net</b>				
Non grevés d'affectations	39 732	-	39 732	36 169
Affectés				
Fonds de dotations (note 7)	-	3 033 176	3 033 176	3 109 892
Fonds en transit (note 8)	-	501 968	501 968	273 213
	39 732	3 535 144	3 574 876	3 419 274
	54 329	3 535 144	3 589 473	3 424 704
Approuvé au nom du conseil d'administration				
_____				
_____				

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016 \$	2015 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	343 085	158 216
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain sur cession de placements	(43 871)	(81 148)
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	(47 474)	72 938
	251 740	150 006
Variations des éléments hors caisse du fond de roulement		
Intérêts courus	(1 101)	3 039
Créditeurs et charges à payer	(833)	(686)
	249 806	152 359
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaisse affectée à l'acquisition des placements	(68 158)	18 156
Acquisition de placements	(1 009 898)	(1 061 446)
Disposition de placements	1 001 267	896 136
	(76 789)	(147 154)
<b>Activités de financement</b>		
Encaissement d'un fonds sous gestion	10 000	-
Décaissement d'un fonds en dotation (note 11)	(187 483)	-
	(177 483)	-
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(4 466)	5 205
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	38 770	33 565
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	34 304	38 770
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	16 304	38 770
Dépôt à terme, échéant en 2017	18 000	-
	34 304	38 770

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

## **1- Statut et nature des activités**

---

La Fondation communautaire du Saint-Maurice (la Fondation) est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Les objectifs sont de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

## **2- Principales méthodes comptables**

---

### **Mode de présentation**

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux NCOSBL, la direction de l'organisme doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur les durées de vie utile des actifs à long terme. Rien ne nous porte à croire qu'il y a une incertitude importante relative à la mesure de ces estimations.

### **Comptabilité par fonds**

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

#### *Fonds d'administration :*

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

#### *Fonds affectés - dotation :*

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la Fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

#### *Fonds affectés - en transit :*

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

## **2- Principales méthodes comptables (suite)**

---

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

### **Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers :*

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où la société devient partie aux disposition contractuelles de l'instrument financier.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations et des titres à revenu fixes pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, intérêts courus, du dépôt à terme et de l'encaisse affectée à l'acquisition de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des charges payer et du fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements, des actions de sociétés cotées en bourse, des placements en obligations et des titres à revenu fixe.

*Coûts de transactions :*

Les coûts de transactions liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti selon la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

*Dépréciation :*

Les actifs évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation et qu'elles observent un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprises si la moins-value n'avait pas été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**2- Principales méthodes comptables (suite)**

---

**Constatation des produits**

*Apports :*

La Fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

*Produits nets de placements :*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds affecté de dotation au poste Revenus de placements.

**Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**3- Placements, à la juste valeur**

	2016 \$	2015 \$
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	83 885	208 301
Obligations, taux d'intérêts de 1.75 % à 6.93 %, échéant entre 2017 et 2042	761 224	994 443
Actions de sociétés cotées en bourse	1 065 268	751 728
Autres placements	-	4 907
	1 910 377	1 959 379
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse et marché monétaire	198 029	76 307
Titres à revenu fixe	662 495	612 564
Actions de sociétés cotées en bourse	769 266	730 776
	1 629 790	1 419 647
	3 540 167	3 379 026

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 5.59 % (3.93 % en 2015) considérant les plus et moins values sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2016 se sont chiffrés à 150 119 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 47 474 \$ (205 657\$ et les variations de la juste valeur des placements à 72 938 \$ en 2015) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2016. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

**4- Dépôts à terme**

	2016 \$	2015 \$
Dépôt à terme, taux d'intérêts de 1 %, échéant en 2017	18 000	-
Dépôt à terme, taux d'intérêts de 1.1 % échéant en 2018	6 993	-
	24 993	-
Dépôt à terme échéant au cours du prochain exercice	(18 000)	-
	6 993	-

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**5- Crédoiteurs et charges à payer**

	2016 \$	2015 \$
Créditeurs et charges à payer	3 500	3 500
Sommes à remettre à l'État	1 097	1 930
	4 597	5 430

Les crédoiteurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État pour un montant de 1 093 \$ (1 930 \$ en 2015) pour les cotisations salariales.

**6- Fonds sous gestion**

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Le fonds sous gestion totalise 10 000 \$ au 31 décembre 2016 (aucun en 2015) et il se détaille comme suit :

	Capital	Revenus de placement reportés	2016 \$	2015 \$
Fonds Musée des Ursulines #3	10 000	-	10 000	-

**7- Fonds de dotations**

	2016 \$	2015 \$
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe C)	23 050	22 046
Fonds Roland Leclerc	125 533	120 769
Fonds Plein Air Ville-Joie	6 896	6 627
Fonds solidaire Centraide Mauricie	179 998	181 134
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	67 628	64 990
Fonds Paul Desaulniers	1 543 213	1 521 103
Fonds Ste-Bernadette	44 291	42 563
Fonds Saint-Louis-de-France	218 097	209 591
Fonds J.P.V.	75 951	65 489
Fonds St-Martin les Tours	346 670	333 149
Fonds ROPH Région 17 (annexe I)	3 965	3 809
FONDS RBOSM 04	1 659	1 595
Fonds APDI Margeois (note 11)	521	187 983
Solde à reporter	2 637 472	2 760 848

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**7- Fonds de dotations (suite)**

	2016	2015
	\$	\$
Solde reporté	2 637 472	2 760 848
Fonds Richelieu La Tuque	82 724	84 598
Fonds Gilles Gour	10 797	10 721
Fonds soutien aux parents (annexe H)	250	240
Fonds prévention du suicide (annexe G)	2 826	2 716
Fonds Intégration santé mentale (annexe F)	250	240
Fonds entraide- santé mentale (annexe E)	465	446
Fonds hébergement et logement (annexe D)	3 332	2 202
Fonds centre de l'Assomption	11 314	10 033
Fonds famille Dubois	12 817	12 567
Fonds Yves Bourque	5 352	4 528
Fonds Vision Mélançon	22 541	8 512
Fonds Ste-Gertrude	2 241	8 194
Fonds Camire-Allen	4 502	4 326
Fonds Pierre Lamothe	12 131	11 658
Fonds regroupement des aidants naturels	448	431
Fonds le Réverbère	106	102
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 064	1 023
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	170 379	166 671
Fonds Famille Labrecque	21 046	10 225
Fonds Isaac Roy	2 227	2 556
Fonds centre de l'Assomption #2	6 195	6 953
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	106	102
Fonds Santé le Rocher	2 196	-
Fonds La Relance	104	-
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	19 117	-
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	8 606	-
	3 040 608	3 109 892

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**8- Fonds en transit**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds OSTR	84 422	87 215
Fonds OSTR #2	25 479	24 485
Fonds Biennale Nat. de sculpture	12 145	18 347
Fonds Musée des Ursulines	32 024	30 775
Fonds galerie d'art du Parc	26 231	30 208
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	18 489	28 658
Fonds Musée des Ursulines #2	15 662	15 051
Fonds Ozias Leduc	40 036	38 474
Fonds Fondation du Musée Québécois des cultures populaires	245 980	-
	500 468	273 213

**9- Contribution sous forme d'assurance-vie**

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Roland Leclerc	200 000	200 000
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe K)	142 000	97 000
Autres fonds	400 000	400 000
	767 000	722 000

**10- Opérations conclues avec des apparentés**

La Fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la Fondation pour un montant de 19 071 \$ (20 157 \$ en 2015). Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

**11- Retrait de fonds**

Le 4 février 2016, la Fondation s'est fait retirer les sommes accumulées au Fonds APDI Margeois pour un montant de 187 483 \$, tel que défini au protocole d'entente : "Dans l'hypothèse où l'APDI aurait l'occasion de placement immobilier cohérente avec sa mission, les deux parties s'engagent à permettre la sortie du fonds en dotation pour favoriser ledit placement immobilier".

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**12- Instruments financiers**

---

**Risque de crédit**

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations et les titres à revenu fixe, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

**Risque de marché**

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêts et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

*Risque de taux d'intérêt :*

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

*Risque de prix autre :*

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en obligations, des titres à revenu fixe et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à ses passifs financiers.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

**13- Informations comparatives**

---

Certains chiffres de l'exercice 2015 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2016.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Annexe A- Revenus de placements**

	2016 \$	2015 \$
Revenus réinvestis	61 623	75 440
Gain sur cession de placements	43 871	81 148
Revenus d'intérêts	22 380	29 254
Revenus de dividendes	20 798	8 638
Autres revenus de placements	1 447	11 177
	150 119	205 657

**Annexe B- Frais d'administration**

	2016 \$	2015 \$
Salaires et charges sociales (note 10)	19 071	20 157
Assurances administrateurs	813	972
Honoraires professionnels	6 030	5 915
Fournitures de bureau	2 361	2 067
Cotisations	1 164	1 100
Télécommunications	828	828
Frais de représentation	459	515
Matériel promotionnel	130	2 974
Taxes et permis	34	34
Intérêts et frais bancaires	40	194
	30 930	34 756

**Annexe C- Fonds personnes handicapées**

	2016 \$	2015 \$
Fonds Personnes handicapées	12 389	11 806
Fonds Paul Montmigny	4 830	4 641
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 413	2 319
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	1 248	1 200
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	121	116
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	121	116
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	121	116
Solde à reporter	21 243	20 314

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Annexe C - Fonds personnes handicapées (suite)**

	2016	2015
	\$	\$
Solde reporté	21 243	20 314
Fonds Ass. paralysie cérébrale	379	364
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	121	116
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	121	116
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	121	116
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	121	116
Fonds autisme Mauricie	121	116
Fonds surdit�	121	116
Fonds Parrainage Civique Mauricie	121	116
Fonds Mouvement Personnes d'abord	121	116
Fonds Personnes handicap�es Maskinong�	121	116
Fonds soci�t� canadienne scl�rose en plaques	113	108
Fonds r�sidence entre-deux	113	108
Fonds Ass. Fibromyalgie	113	108
	23 050	22 046

**Annexe D- Fonds h bergement et logement**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Maison de transition Batiscan	2 229	1 142
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	603	580
Fonds Ensoleilivent	375	360
Fonds La Chrysalide	125	120
	3 332	2 202

**Annexe E- Fonds entraide - sant  mentale**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	125	120
Fonds Le traversier	121	116
Fonds facile d'acc�s	113	108
Fonds le Ph�nix	106	102
	465	446

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Annexe F- Fonds intégration santé mentale**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Pivot Centre-du-Québec	125	120
Fonds SIT Mauricie	125	120
	250	240

**Annexe G- Fonds prévention du suicide**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Centre suicide les 2 Rives	-	1 304
Fonds Accalmie	-	600
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 326	332
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	125	120
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	125	120
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	125	120
Fonds réseau suicide Bois-Francs	125	120
	2 826	2 716

**Annexe H- Fonds soutien aux parents**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Le Pas	125	120
Fonds Le Périscope	125	120
	250	240

**Annexe I- Fonds ROPH région 17**

	2016	2015
	\$	\$
Fonds Autisme TED	1 678	1 612
Fonds Autonomie Bois Francs	1 006	966
Fonds Région 17	666	640
Fonds Malentendants Bois Francs	490	471
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	125	120
	3 965	3 809

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Annexe J - Fonds affectés**

	Fonds de dotations		Fonds en transit		Total	Total
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Revenus de placements	127 500	192 382	21 327	12 468	148 827	204 850
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	40 985	(68 613)	6 489	(4 325)	47 474	(72 938)
Apports reçus à titre de dotations	78 998	220 718	236 386	69 140	315 384	289 858
Assurances dons	-	-	8 060	21 840	8 060	21 840
	247 483	344 487	272 262	99 123	519 745	443 610
Charges						
Frais de gestion	56 639	55 279	9 017	3 604	65 656	58 883
Aides financières	80 077	140 600	17 760	40 000	97 837	180 600
Primes annuelles (Union-vie)	-	-	16 730	44 182	16 730	44 182
	136 716	195 879	43 507	87 786	180 223	283 665
Excédent des produits sur les charges	110 767	148 608	228 755	11 337	339 522	159 945
Actifs nets, au début de l'exercice	3 109 892	2 961 284	273 213	261 876	3 383 105	3 223 160
Retrait de fonds (note 11)	(187 483)	-	-	-	(187 483)	
Actifs nets, à la fin de l'exercice	3 033 176	3 109 892	501 968	273 213	3 535 144	3 383 105

**FONDATION COMMUNAUTAIRE  
DU SAINT-MAURICE  
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"**

	2016	2015
	\$	\$
Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000	13 000
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000	13 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	-
Le Traversier	12 000	12 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	10 000	6 000
Association Le PAS	9 000	9 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	4 000
Fonds ROPHM	8 000	4 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	2 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif Mauricie		
Centre du Québec	4 000	2 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	-
Ensoleilvent	4 000	2 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	2 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	-
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	142 000	97 000